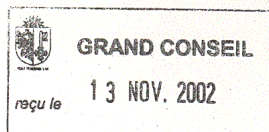


ARIA  
Association des riverains de l'autoroute  
(Bardonnex, Perly-Certoux, Plans-les Ouates)  
p.a. Christian Hottelier  
19 route des Ravières  
1258 Perly



Perly, le 11 novembre 2002

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Visa:
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission:	
Divers: <u>Comp. Gc/14-15 nov. 02</u>	

M. Bernard ANNEN  
Président du Grand  
Conseil genevois  
2 rue de l'Hôtel-de-Ville  
1200 Genève

P+ 76

Concerne: projet de motion M 1470 (déclassement de terres agricoles pour y construire un relais autoroutier)

Mesdames et Messieurs les député-e-s,

Vous allez devoir vous prononcer sur le projet de motion cité plus haut et notre comité a jugé indispensable de vous faire part de sa très vive inquiétude face à ce projet.

Il vous rappelle qu'il est totalement opposé à l'installation d'un relai autoroutier pour les raisons suivantes:

- un tel projet est le piètre résultat d'une politique d'aménagement du territoire n'ayant plus sa place dans un canton comme Genève;
- la soi-disante nécessité pour les automobilistes n'a jamais été démontrée;
- la rentabilité d'une telle installation est loin d'être assurée;
- la promotion économique du canton peut se faire avec des moyens plus appropriés que dans une aire autoroutière;
- la zone agricole doit être sauvegardée aussi bien que possible;
- aucun restaurant en Suisse ne se situe aussi proche d'autant d'immeubles d'habitation;
- la zone prévue a déjà fait l'objet d'une transformation gigantesque lors de la construction de l'autoroute et a été équipée en de coûteuses protections;
- le projet prévu précédemment a été contesté par une pétition suivie de la constitution de notre association, a été refusé par des conseillers municipaux relayant ainsi l'avis de citoyens de la commune de Bardonnex.

Nous sommes persuadés que vous saurez, le moment venu, prendre la seule décision qui s'impose, c'est à dire un rejet pur et simple de cette motion.

Dans l'attente de voir notre souhait se réaliser, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les député-e-s, nos meilleures salutations.

Au nom du comité:  
Ch.Hottelier, membre